

<b>NOM DE L'APPRENANT :</b>	
<b>Objectif du programme de formation</b>	<b>Acquisition de la qualification d'Educateur Spécialisé</b>
<b>Diplôme préparé</b>	<b>Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (DEES niveau 6)</b>
<b>Contenus</b>	<p><b>Programme réglementaire (arrêtés du 07/06/2007, du 22/08/2018 modifié par l'arrêté du 10/03/2020)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• DF1 : La relation éducative spécialisée (500 heures)</li> <li>• DF2 : Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés (400 heures)</li> <li>• DF3 : Travail en équipe pluri professionnelle et communication professionnelle (300 heures)</li> <li>• DF4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux (250 heures)</li> </ul>
<b>Durée de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 1450 heures de formation théorique ;</li> <li>• 1490 heures de temps de travail personnel (comptabilisées pour les ECTS / Annexe 5 de l'Arrêté du 25 août 2011 relatif au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé) ;</li> <li>• 2100 heures de formation pratique.</li> </ul> <p>Du 16/09/2024 au 30/06/2027.</p>
<b>Financement du coût pédagogique de la formation par la voie de l'apprentissage : prise en charge par l'OPCO</b>	<p><b>Application du Forfait France Compétences.</b> <b>Merci de prendre contact avec l'Institut Saint-Laurent.</b></p> <p><i>A titre d'exemple, le forfait appliqué pour la branche du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif (CPNE n°62) est le suivant : 8 749 € par an, soit 26 247 € au total.</i></p>
<b>Engagement</b>	<p>La Directrice de l'Institut Saint-Laurent s'engage à assurer le programme de formation réglementaire d'Educateur spécialisé, selon un dispositif pédagogique spécifique à la filière. Des attestations de présence ainsi que des feuilles d'émargement seront régulièrement adressées à l'employeur avec le volume horaire.</p>

